



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°304 du 23 avril 2020

SOMMAIRE

- Compte rendu de la réunion PDG-OS du 20 avril 2020
- Compte rendu FERC-CGT de la réunion interministérielle du 21 avril 2020

Compte rendu de la réunion PDG-OS du 20 avril 2020

Présents pour la direction : PDG du CNRS A. Petit, DGDR C. Coudroy, DRH H. De La Giraudière, RH. S. Querbouet

Présents pour les organisations syndicales : Tous les syndicats sont représentés sauf FO et SNIRS. Pour le SNTRS-CGT sont présents Grégoire Nadin et Josiane Tack

La discussion a duré une heure au lieu des deux heures prévues initialement. C'est essentiellement A. Petit qui a répondu aux questions. La discussion débute par un gros problème de bande passante dans la connexion visio du PDG et tout le début est donc tronqué. Lorsque le PDG arrive à parler distinctement, la question porte sur les masques.

Masques : La santé des agents doit rester la priorité. Encore en discussion pour savoir s'il y a des achats globaux de masques par l'État ou si chaque organisme achète ses masques. Le MESRI regarde avec l'ensemble de la fonction publique qui achète les masques et pour qui. Par ailleurs il faut reconstituer nos stocks car nous avons tout donné au début du confinement pour les hôpitaux.

Dé confinement : Il va être long. Le 11 mai tout ne va pas rouvrir, au contraire. Beaucoup d'agents vont devoir encore télétravailler. Chaque laboratoire doit faire remonter un plan de reprise. Il y a pas mal de demandes de laboratoires pour que tout soit opérationnel dès le 11 mai au matin, ça n'est pas raisonnable. Je vais m'adresser cet après-midi aux DU pour les informer de la situation et pour que chacun prenne conscience qu'au 11 mai tout ne reprend pas comme avant.

Ordonnance congés : Pour les personnels en télétravail, rien ne sera imposé. Pour les personnels en ASA, l'ordonnance s'impose à nous. Nous allons regarder au cas par cas sur le mois passé et le mois à venir, essayer qu'un minimum de personnels soit en ASA en repérant les cas notés ASA mais avec des personnels qui ont quand même travaillé.

Coordination : le G5 (CEA, Inserm, Inrae, Inria, CNRS) se réunit tous les jours. Constitué « depuis toujours » par le MESRI. Il existe d'autres réunions avec les établissements plus petits organisées par le MESRI (réponse à la question du SNTRS-CGT sur l'IRD). Le président de la conférence CPU n'a pas de pouvoir donc la discussion ne peut pas être opérationnelle.

Les règles de déconfinement ne sont pas connues aujourd'hui. Une rencontre est prévue demain avec le MESRI. Il veut des règles les plus communes possibles. Mais il faut voir s'il y aura des règles imposées par le MESRI ou si ça sera au CNRS de les définir.

A propos de la diffusion d'informations non contrôlées (suite à question de SUD) : le PDG a présenté à ses services une liste des questions qui devront aller vers les instituts et services pour réfléchir aux différents problèmes lors du déconfinement (ex : la climatisation) et derrière il y aura une demande d'analyse technique aux équipes.

SNTRS-CGT : Il faut autoriser personnels en affection longue durée, personnels dont le boulot est télétravaillable, personnels habitant loin (cf. transports en commun) à rester chez eux. Quid des soutenances de thèse ?

PDG : On va faire du cas par cas. Il y a aussi des personnels qui veulent re-travailler. Mais il faudra les inciter au maximum à rester au domicile. Cela dépend aussi des disciplines : les sciences expérimentales sont fortement impactées par ce confinement.

Première étape : se rapprocher des établissements pour connaître leur politique. Les universités ont arrêté les enseignements. On ne sera pas dans les starting blocks pour le 11 mai il faut en avoir conscience !

Pour les doctorants, le CNRS en finance 2000 sur 30000. Le MESRI a annoncé des financements complémentaires pour les doctorants sur financement public, y compris pour les CDD. Reste le cas des contrats Union européenne ou industriels. Pour certains contrats doctoraux l'impact va être plus large que juste la période du confinement (exemple de la recherche en agriculture dont les contrats doctoraux seraient prolongés théoriquement d'un an) et ça sera pris en compte. Il y a aussi le problème des doctorants qui ont quitté leur résidence liée au lieu de travail.

CFDT : Des chercheurs et IT bloqués à l'étranger vont épuiser leurs droits à congés.

PDG : Il pense avoir identifié tous les personnels dans cette situation. Le CNRS fait au mieux qu'il peut et au cas par cas.

Concours IT :

SNTRS : Les hôtels et restaurants seront fermés jusqu'à mi-juillet, ce qui pose des problèmes logistiques.

Direction : Il faut que les concours soient les moins perturbés possibles : avoir des lauréats le plus tôt possible, pour les IT la campagne de promotion soit prise en compte le plus tôt possible. Organisation de visioconférence pour auditionner les candidats depuis les salles de visio dédiées des délégations régionales.

Concours chercheurs : Garder le calendrier de concours et demander au jury de davantage recourir à la visioconférence. Chaque section décide de la façon dont elle souhaite s'organiser, en échange avec la direction. Car il y a des spécificités sur l'intérêt de maintenir des auditions dans chaque section. Les auditions physiques ne seront possibles que si les conditions de transport et d'hébergement seront réunies. La direction ne peut pas obliger une section à ne pas faire des auditions en visio. La direction du CNRS essaie de trouver une solution de visioconférence fonctionnelle via Tixeo (réservation de bande passante pour les auditions). Les textes permettant d'organiser des concours en visio sont sortis, c'est donc légalement possible à présent. La question de l'utilisation de locaux universitaires pour faire ces visios dans de bonnes conditions est également évoquée ou l'utilisation de locaux visio dans les délégations régionales.

Budget : La direction du CNRS n'a aucune info de plus que le dossier de presse du MESRI. Le MESRI demande une évaluation financière de l'impact de la crise. Beaucoup de surcoûts (CDD plusieurs dizaines de millions d'euros, il va y avoir un grand manque de rentrée d'argent en particulier au niveau des plateformes, masques 100.000€ par jour pour les 32 000 agents etc.). Peu d'économies en dehors des missions, donc les besoins seront supérieurs aux économies réalisées.

A ce stade le PDG estime avoir répondu à toutes les questions. Nous remettons plus bas les questions envoyées par le SNTRS-CGT pour comparaison. Nous relançons donc.

SNTRS-CGT : Quelle recherche à l'avenir ? Toujours fonctionnement par appels à projet ? Il faut une recherche sur le temps long, des postes de titulaires.

PDG: Sujet majeur mais complexe.

Ça n'est pas parce que l'argent aurait coulé à flot qu'on n'aurait pas eu cette crise.

Il faut des crédits de base dans les labos. Mais il faut aussi des appels à projet (par exemple sur les sujets actuels). La question est l'équilibre entre les deux.

Cette crise rappelle l'intérêt de la recherche fondamentale. Mais en même temps le CNRS ne peut pas faire que de la recherche fondamentale.

SNTRS-CGT : Le CNRS devrait coordonner avec ses partenaires un plan de recherche sur les pandémies.

PDG : Il va écrire à tous les agents pour expliquer ce que fait le CNRS là-dessus.

La communication de la CPU visait le CARE, pas le CNRS.

Plein de choses se sont faites au sein du CNRS pour coordonner l'effort de recherche.

Le PDG coupe court aux échanges sur les questions scientifiques, la réunion est terminée pour lui !

Questions du SNTRS-CGT - Réunion PDG OS du 20 avril 2020

La recherche de demain :

- 1- La crise sans précédent que nous traversons remet-elle en cause, pour vous, la recherche sur projet?
- 2- Quelle est l'efficacité des nombreux appels à projet sur le corona virus qui ont été lancés? Avez-vous des retours sur le taux de succès de ces appels à projet, au moins au niveau de l'ANR? Des premiers crédits sont-ils débloqués? Si non à quelles échéances le seront-ils?
- 3- Comment l'effort de recherche est coordonné sur ce sujet entre les différents EPST et universités? Le CNRS ne pourrait-il pas jouer un rôle de coordinateur ?
- 4 - Les équipes qui sont mobilisées sur le corona virus depuis le début de la crise sanitaire travaillent avec quels budgets?
- 5 - Pensez-vous qu'une recherche où tous les efforts sont portés vers l'innovation et les débouchés industriels reste un objectif incontournable de l'après-crise?
- 6- Que pensez-vous des budgets alloués à la recherche dans le cadre du projet LPPR et de sa répartition entre ANR et établissements ?
- 7- Avez-vous des informations sur un budget plus important suite aux annonces du président de la république du 13 avril?
- 8 - Quels enseignements sont à tirer, pour vous, de cette crise sanitaire qui est aussi une crise de la recherche (voir le témoignage de Bruno Canard, directeur de recherche au CNRS)?

Les personnels de la recherche :

1- Doctorants et contractuels :

Prolongations des contrats : où en sommes-nous? Sur quel budget? Avez-vous l'assurance de rallonges budgétaires spécifiques pour abonder les contrats doctoraux, post-doctoraux, CDD qu'il faudra prolonger ?

Comment traitez-vous les contrats de type CDD qui devaient être signés depuis le début du confinement?

2- Postes statutaires :

- Pensez-vous que la LPPR qui prône le recrutement hors statut avec des CDI de projets (entre autres) reste un modèle en adéquation avec une recherche libre et sur le temps long?
- Allez-vous demander au gouvernement l'ouverture de concours sur postes statutaires en plus grands nombres pour revenir rapidement au niveau de 2005 ?

Procédure de déconfinement au CNRS :

Des commandes de matériel "sanitaire" en vue du déconfinement seront elles faites de façon centralisées ou organisées par délégation ?

Pour nous, elles ne peuvent être laissées à la charge de chaque laboratoire.

Comment envisagez-vous la reprise de l'activité scientifique dans les laboratoires et les services, avec :

- Quelles protections, quel dépistage?
- Quel matériel ? Sachant que par exemple certains matériels tels que des RT-PCR ont été donnés aux hôpitaux, comment redémarre-t-on dans les laboratoires sans ce matériel par exemple? Des budgets spécifiques vont-ils être attribués ?
- Comment envisagez-vous la reprise des missions scientifiques en France et à l'international ?



Compte rendu FERC-CGT de la réunion interministérielle du 21 avril 2020

Présents pour le ministère: Pauline Pannier, P. Coural et V. Soetemont pour la DGRH

Introduction : Nous travaillons aux orientations pour élaborer un plan de reprise d'activités dans les établissements universitaires: forme un peu particulière dans l'ESR avec la réouverture en septembre pour les universités, mais l'accueil des autres publics (public formation continue), alors même que le fonctionnement des laboratoires dans les universités, les activités administratives notamment celles indispensables pour la rentrée des étudiants se sont poursuivies pendant la période de confinement. Il est possible que les établissements et universités soient mobilisables pour un certain nombre de concours (enseignement et sup) par contre pas de réouverture des cours. Ce plan est à mettre en œuvre en lien étroit avec la mission de Jean Casteux sous la houlette du ministère de la santé qui donnera la doctrine en termes de port de masque, de distanciation physique, de nettoyage des locaux, de protection de publics et personnels vulnérables par rapport à la maladie. Pour l'instant, nous sommes en attente de ces consignes. Le souhait du ministère est de discuter des points de vigilance et les questions concernant la reprise avec les organisations syndicales. Il faut aussi évoquer la question de la reprise de l'activité dans les organismes de recherche en particulier pour les laboratoires (télétravail et consigne sanitaire).

SNPTES: association des CHSCT, pas de reprise sur site tant que les moyens de protection ne sont pas mis à disposition

CGT-Crous : La crise que nous traversons souligne le manque de moyens humains et personnels dans les œuvres. Elle a aussi mis au grand jour les difficultés que pouvaient rencontrer l'ensemble des agents des CROUS pour accomplir leur travail.

Le déconfinement ne peut se traduire que par la prise en compte de l'ensemble de ces problématiques.

Nous nous posons d'ailleurs plusieurs questions :

- Les EPI seront-ils en nombre suffisant ? Car vous comprendrez qu'il est hors de question de faire travailler les personnels face à un virus mortel avec de simples gestes barrières. Les masques, le gel hydro alcoolique et les gants à usage unique doivent être mis à disposition des agents qui reprendront le travail.
- Prochainement les services d'hébergement et de restauration devront rouvrir à 100%, là aussi il sera inconcevable de reprendre le travail sans le matériel nécessaire et sans un dispositif d'emploi complet voir augmenté.
- Récemment des articles de presse ont mis l'accent sur les manquements du ministère, du CNOUS et des CROUS, aucune réponse n'a été faite par ces derniers.
- La précarité des étudiants n'est pas du fait des personnels qui font leur maximum. En ce moment environs 40% des étudiants occupent encore leurs chambres dans les résidences universitaires. Pour la plupart ce sont les plus précaires, leur seul domicile sont les chambres universitaires et les seules personnes qui leurs viennent en aide, dans ce cadre, sont les agents mobilisés. Ces agents, qui plus est, n'ont pas hésité à faire d'autres tâches qui leur sont habituellement confiées.

Les services sociaux sont présents et joignables, les bourses sont octroyées, des repas sont distribués et cela grâce aux agents mobilisés en télétravail et sur le terrain. Alors pourquoi aucune réponse n'a été faite à ces articles de presse ?

D'autre part nous demandons encore une fois qu'une troisième session de titularisation soit effectuée en 2020 comme le prévoit le protocole signé. D'autant plus que les 2000 postes imposés et budgétisés n'ont pas été atteints car des supports de postes n'ont pas été disponibles.

Les personnels ouvriers qui ont durant des décennies œuvré pour les étudiants, méritent une troisième chance d'être titularisés, c'est une simple reconnaissance envers les personnels des Crous qui ont encore une fois répondu présents.

CGT-INRAE:

- L'ordonnance sur les RTT et congés a mis en colère beaucoup d'agents et posent de gros soucis spécifiques à l'INRAE où il y a une part non négligeable d'agents en ASA (18%) et où un accord avait été obtenu avec la direction (notre de service), sur l'égalité des droits entre ASA et Télétravail.
- Réunion préalable des CHSCT (voire de CT) partout avant le déconfinement
- Tests systématiques pour tous les agents afin d'identifier les Covid+ et les isoler par rapport aux agents Covid-
- Des masques ad hoc pour tous
- Des mesures de distanciation sanitaire opérationnelle par rapport à la taille des labos et aux activités et expériences prévues
- Conclusion : la santé des agents doit primer.

SNTRS-CGT

- Pas de protection/pas de travail
- Coordination sur le terrain entre les différentes tutelles des laboratoires avec tous les acteurs
- On attend des propositions du ministère.

FERC-SUP

- Besoin d'un CHSCT ministériel
- Le ministère a peu parlé des Biats dans son introduction ; évoque seulement les inscriptions.

CFDT

- Pas de reprise pour les personnes sensibles
- Équipement + formation
- Revoir l'organisation du travail et du temps
- Question des transports
- Prise en compte des contraintes
- Situation différenciée selon le territoire, la réalité sanitaire conditionne l'organisation
- Dialogue social indispensable
- On est surtout intéressé par savoir ce que vous avez à nous dire.

FSU

- Le plan de continuité administrative et pédagogique s'est mis en place plutôt de façon désordonnée => espérons que le plan de reprise soit mieux organisé
- Le CHSCT doit être consulté au niveau local et ministériel avant toute reprise
- Les conditions doivent être réunies : masques, réaménagement des locaux, renégocier les contrats avec les entreprises de nettoyage, ménage quotidien dans les locaux.
- Mise en place de cellules psychologiques
- Réouverture de la restauration collective avec renégociation des contrats nécessaires
- Souhait que le télétravail se poursuive quand les conditions de transports ne sont pas faciles
- La rentrée s'organise dès maintenant.

UNSA

- Sortie de confinement complexe
- Date attendue et crainte à la fois
- Déconfinement progressif et qui ne doit avoir lieu que si les conditions sont réunies
- Qui fournit les masques, gel hydro-alcoolique, désinfection des locaux, tests massifs?
- Un cadrage national et commun discuté dans les CHSCT
- Reprise progressive car le confinement a été douloureux, une injonction à être sur site est problématique

- Peur
- N'ayons pas peur de prendre du temps
- Pas de retour à la normale, mais une transition avec une poursuite du télétravail.
- Le 11 mai ne sera pas une reprise (la recherche n'était pas à l'arrêt, la continuité pédagogique a été maintenue)
- Exigence de souplesse en maintenant donc le télétravail
- Quel est le statut des personnels devant rester près de leurs enfants ?
- Groupes de réflexion

SUD EDUC

- Le ministère a peu de choses à nous dire
- Urgence vitale des conditions de vie des étudiants dont beaucoup vivaient dans une grande précarité
- On a pris acte des engagements du ministère (10 millions d'euros). 20% des étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté => le dispositif représente 18 € par étudiant. Questions concernant les moyens pris par le ministère : comment les CROUS rentrent en contact avec les étudiants en difficulté ?
- Situation difficile pour les doctorants : réinscription de droit et automatique, extension de tous les contrats doctoraux de 6 mois, rallonge de 6 mois sur l'arrêt des thèses
- Le second semestre ne s'est pas déroulé dans des conditions permettant une validation des connaissances
- L'obsession évaluative se poursuit

SUD RECHERCHE

- Conditions de sécurité pour toutes et tous y compris pour le personnel externalisé
- Quels moyens au moment du déconfinement ?
- La reprise ne peut pas se faire rapidement
- CHSCT
- Éviter le risque de relâchement
- Suivi des étudiants et des personnels par des tests
- Comment on aménage la distanciation ?

Réponses du ministère :

- Nous sommes dans la phase de structuration de nos réflexions
- On salue :
 1. La mobilisation des personnels qui continuent de travailler y compris sur site dans le cadre des PCA
 2. Le travail des ouvriers des Crous
 3. La continuité pédagogique
- Échéances différenciées sur lesquelles on travaille
- La date du 11 mai présente des formes de continuité avec la période actuelle : période progressive qui s'étendra jusqu'à juillet
- La rentrée de septembre, le virus n'aura pas disparu
- Nous devons nous organiser pour la rentrée avec une progressivité dans l'approche :
- Cinq axes coté MESRI :
 1. respect des consignes sanitaires qui sont en cours d'élaboration qui seront rendues publiques dans d'autres cadres que celui-ci (transport),
 2. l'aménagement des conditions de reprise (continuité) et du déconfinement,
 3. l'accompagnement des personnels (risques psychologiques et personnels vulnérables),
 4. la coordination entre les EPST et les universités importante pour les UMR, 5. dialogue social.

Réponses DGRH

- L'intention est bien sûr de réunir le CHSCT ministériel à priori le 6 mai
- Bilatérale à partir de la semaine prochaine sur les questions des concours et de gestion de carrière (BIATSS).

Autres questions

SNPTES: 30 demandes, décret inclut la médecine du travail?

SNTRS-CGT : revient sur le scandale de l'ordonnance. Discrimination entre les populations d'agents désavantage les femmes et les catégories C et B. Principe rétroactif de prises de congés scandaleux et illégal. Dans le privé les jours de congés pris dans cette période sont négociés avec les syndicats et ne sont pas rétroactifs. Ce n'est pas la peine de passer de la pommade sur le travail des personnels de l'ESR pendant cette période pour faire ça. Le gouvernement une fois de plus stigmatise les fonctionnaires. La ministre aurait dû défendre son ministère plutôt que de dire qu'on doit participer à l'effort national. Chaque fois que vous vous attaquez aux droits du travail, quelle que soit la situation du pays vous nous trouverez sur votre chemin. Tous les syndicats sont opposés à cette ordonnance.

Pas de configuration où tous les agents reprennent le 11 mai

Discussion sur l'absence de réponses aux questions et sur l'ordonnance

FERC-SUP : surpris que cette réunion ne soit pas un échange mais seulement un recueil des questions des OS. Le CHSCT ministériel le 6 mai est bien tard pour une reprise le 11 mai. Vu le courrier de Vidal tombé aujourd'hui (en même temps que la réunion, beau dialogue social) les examens devront se tenir (en présentiel ou pas), en plus des concours ; donc ça impacte des Biatss tels que les appariteurs mais aussi potentiellement les bibliothèques universitaires, toute la documentation n'est pas électronique loin de là. Qu'est-il prévu pour ces personnels ?

CFDT : relaie sur le scandale sur l'ordonnance

Question sur les entretiens annuels

FSU: le CHSCT ministériel arrive tard. Repose la question des emplois de titulaires même chose sur l'ordonnance, retour sur les masques (obligatoire dans les transports en commun ou en réunion), on n'aura pas suffisamment de masques, il faut en produire. Il y a un discours de vérité sur ce sujet à avoir.

UNSA: vous avez défini des axes vides, on attend que cela soit rempli par des propositions pratiques, congés RTT est difficilement entendable, ordonnance sans dialogue, le télétravail ne doit pas cesser. Éviter une opposition entre les personnels qui seront à distance et ceux qui seront sur site.

SUD: ASA joignable officiellement, refus de bénévolat. Circonspection, CHSCT 6 mai et le 7 mai sur les centres à l'INRAE, que se passe-t-il s'il y a un vote unanimement contre. Cela rappelle le processus de fusion INRA-IRSTEA avec une date butoir. Grande impréparation sur cette échéance.

Ministère: avancer la date du 6 mai est envisageable, on va voir.

SUD : les moyens à mettre derrière? ça va coûter des sous...

Il faudrait qu'on soit d'accord sur les choix politiques, vous allez dire que vous faites du dialogue social en fait c'est nous mettre au pied du mur ou plutôt on va tous dans le mur...

L'enveloppe ménage a été très réduite, pas la capacité à faire du ménage correctement dans les établissements.